



Docteur Cyril ROUX
Dermatologue Vénérologue
Clinique François CHENIEUX
18, rue du général CATROUX. BP 3905
87039 Limoges Cedex 1
Tél médecine esthétique : 05 55 45 40 24
www.docteurcyrilroux.com

Notice d'information laser détatouant

But et rythme du traitement :

Les lasers détatouants émettent un faisceau de lumière absorbé par le pigment contenu dans le tatouage. Ainsi lors du tir laser, une quantité importante d'énergie est absorbée par la particule pigmentaire entraînant une élévation de la température locale. Cette augmentation rapide et importante de la chaleur au niveau de la cible va provoquer une élévation de la pression interne ce qui va induire une onde de choc au sein de la particule pigmentaire. Cet effet va entraîner l'éclatement du pigment et sa fragmentation en particules de plus petites tailles qui pourront alors être à leurs tours détruites par nos défenses immunitaires (macrophages). Le laser utilisé par le Docteur Roux est un laser ND-YAG déclenché qui est doublé en fréquence. Ceci permet de traiter des tatouages superficiels ou plus profonds. De la densité du pigment, de sa profondeur au niveau de la peau et de sa nature vont dépendre le nombre de séances nécessaires à l'effacement complet ou partiel du tatouage.

Consignes avant la séance :

La zone traitée ne doit pas être bronzée lors des séances laser. L'utilisation d'une crème anesthésiante est possible 2 heures avant la séance mais n'est pas indispensable. Les séances seront espacées de deux mois afin de minimiser le risque cicatriciel. Les tatouages amateurs nécessitent 2 à 3 passages alors que les tatouages professionnels nécessitent entre 5 et 10 passages selon leurs complexités.

Douleur :

Une sensation douloureuse peut être ressentie, variable selon les zones à traiter et selon les patients. Il s'agit d'une sensation de piqûre ou d'échauffement, qui pourra être diminuée par l'utilisation d'une crème anesthésiante.

Suites immédiates :

Les zones traitées blanchissent immédiatement ou prennent un aspect gris cendré. Un gonflement parfois important peut survenir dans les suites de la séance. Ce dernier est toujours régressif mais contre-indique le traitement total lors de la même séance d'un tatouage circonférentiel (doigt, poignet etc...)

Soins après le traitement :

L'application d'une crème grasse sera prescrite jusqu'à disparition complète des croûtes aux alentours de 10^{ème} jour. Une protection solaire par écran total est indispensable dans les suites du traitement et jusqu'à 15 jours après la séance.

Risques :

Les complications telles que brûlure ou surinfection sont rares, les cicatrices sont exceptionnelles. Des troubles de la pigmentation à type d'hyperpigmentation ou d'hypopigmentation peuvent survenir dans les semaines suivant le traitement mais ils sont quasiment toujours réversibles.

Absence de cotation de cet acte médical dans la nomenclature de la sécurité sociale :

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.